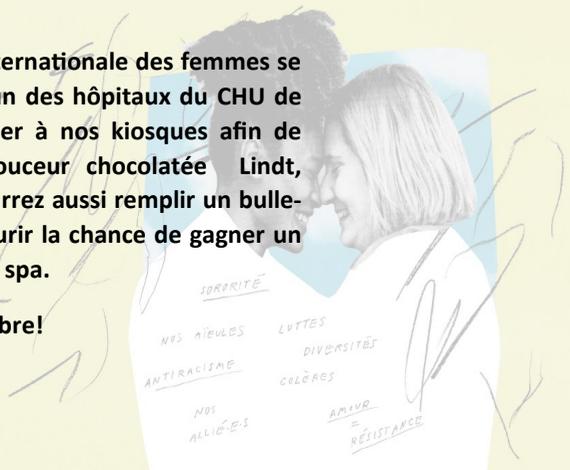


Journée internationale des Femmes

Un kiosque pour la journée internationale des femmes se tiendra, le 8 mars, dans chacun des hôpitaux du CHU de Québec. Venez-nous rencontrer à nos kiosques afin de vous procurer une petite douceur chocolatée Lindt, offerte par le SICHU. Vous pourrez aussi remplir un bulletin de participation afin de courir la chance de gagner un des deux certificats du SIBERIA spa.

Venez-nous voir en grand nombre!

Véronique Auclair
Secrétaire et VP Site HSS



Kiosque SST 2023

La journée SST 2022 aura lieu le 23 mars 2023 de 7h30 à 16h30 en intersyndicale, dans tous les sites. C'est sous le thème : « *Es-tu à risque de...* » que se tiendra cette semaine en parité avec l'employeur. Nous en profiterons pour distribuer le dépliant FIQ sur l'importance de la dénonciation des situations à risque pour notre santé et sécurité au travail, ainsi que de se sentir mobilisée dans cette divulgation. Nous vous présenterons également, les formulaires de déclaration d'un risque associé au travail et d'incident-accident. Surveillez nos babillards, le spot et tous les lieux d'affichage pour plus d'information.

Les kiosques auront lieu :

- HSFA: Près des portes de la cafétéria
- HSS: Corridor de la cafétéria
- HDQ: Entrée des employés
- HEJ: Hall d'entrée, près des archives
- CHUL: Hall d'entrée, à l'Espace Alphonse-Desjardins 1

La prévention c'est l'affaire de tous!



Marie-Claude Cyr
VP site CHUL,
Responsable comité

SST

SICHU En Bref

Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | Mars 2023

2- Éditorial de la présidente 3- Réseau OTTP 4- Information SICHU 5- Osez le donner!
6-Saviez-vous que ... 7- La mobilisation 8- Journée internationale des femmes et Kiosque

PRÉSENTE TA PERLE RARE 2023

Du 8 mars au 29 mars 2023

Encore cette année, pour le mois des professionnelles en soins, nous te proposons de mettre en lumière une ou un collègue de travail qui se distingue. Nous recherchons une professionnelle en soins qui est une leader à tes yeux, qui est capable de guider, d'influencer et d'inspirer ton quotidien, ta pratique et tes réflexions. Un court texte, est disponible sur notre site internet pour t'inspirer.

Pour nous présenter ta perle rare, tu dois composer un texte de 100 à 150 mots sur le formulaire de mise en candidature disponible sur notre site internet : www.sichudequebec.com



Tu as jusqu'au 29 mars 16:00, pour y déposer une ou des candidatures. Les perles rares gagnantes seront connues, lors de l'assemblée générale annuelle, le 25 avril 2023, et elles se mériteront le remboursement de leur permis de l'ordre.

Toutes les proposeuses courent la chance de gagner un certificat-cadeau parmi chaque titre d'emploi.

Bonne chance à toutes
Votre comité d'analyse professionnelle

Y'A DES LIMITES

fiq

Éditorial de la Présidente

Le 28 février avait lieu notre assemblée générale spéciale où l'on présentait nos services essentiels, notre pacte de solidarité et notre plan de mobilisation en vue d'avoir un maximum de gains pour notre prochaine convention collective 2023-25.

Les services essentiels, à maintenir en cas de grève, comme le prévoit la loi sur la négociation dans le secteur public, doivent être négociés avec l'employeur et déposés au TAT. Nous avons avisé notre employeur que nous étions prêts à négocier à compter du 7 février et que notre assemblée générale avait lieu le 28 février pour adoption. Nous avons eu une première rencontre le 20 et finalement une le 27 où on a discuté d'un seul secteur. Donc ce sont nos services essentiels que nous avons adoptés en assemblée générale comme le prévoit la loi. Ils seront déposés au TAT le 1^{er} avril (la convention collective se termine le 31 mars) pour obtenir le plus rapidement possible, un droit de grève soit 3 mois plus tard vers le début de juillet.

Un pacte de solidarité, comme à chaque négociation, a aussi été entériné. Il s'agit de répartir les pertes équitablement entre toutes les professionnelles en soins puisque les gains et la nouvelle convention collective profitera à toutes. À titre d'exemple, les soins critiques doivent demeurer à 100% de professionnelles en soins sur le plancher s'il y a grève et celles de la médecine demeurent à 85 % sur le plancher, donc 67 minutes de temps de grève à tour de rôle. Alors, on répartirait l'inconvénient entre toutes.

Finalement, le plan de mobilisation. En commençant, nous devons toutes bien connaître l'ensemble de nos demandes. (elles sont disponibles sur notre site et sur celui de la FIQ) Il est important de se MOBILISER pour atteindre notre objectif de conditions de travail AMÉLIORÉES. Ceci afin de continuer à donner des services de qualité à la population. Nous avons trois phases de mobilisation : verte, jaune et rouge. Nous entrons dans la phase verte. Première des choses, il faut aller appuyer le plaidoyer pour des ratios sécuritaires puisqu'on veut une loi sur les ratios. On va débiter notre phase verte avec des moyens de pression "légers", Toutes les professionnelles en soins doivent s'impliquer activement. Nous faisons face à un Gouvernement qui négocie sur la place publique. On doit lui démontrer que nous savons ce qui est bon pour nous. On veut des gains intéressants pour attirer des professionnelles en soins dans le réseau public et garder celles en place.

Y'a des limites...



Claudy Hyslop

Y'A DES LIMITES

fiq

La mobilisation

La mobilisation des professionnelles en soins est essentielle pour faire respecter nos droits et notre bien-être au quotidien. Lorsque les professionnelles en soins se mobilisent, elles augmentent leur pouvoir et leur visibilité afin de faire valoir leurs revendications et obtenir des changements concrets.

Le temps supplémentaire obligatoire est un enjeu particulièrement préoccupant pour les professionnelles en soins, qui doivent souvent travailler de longues heures sans être réellement rémunérées à leurs justes valeurs. Tout cela a un impact négatif sur la santé mentale et physique, ainsi que sur la vie personnelle.

La conciliation vie professionnelle et personnelle est également un enjeu crucial pour les professionnelles en soins, qui doivent concilier ces différentes réalités. Il est important qu'elles puissent disposer de suffisamment de temps libre pour se recréer et s'occuper de leur vie personnelle, afin d'être bien sur leur lieu de travail.

Les congés sociaux sont aussi un enjeu important pour les professionnelles en soins, qui ont besoin de pouvoir se ressourcer afin de mieux affronter les challenges quotidiens de leur métier. Il est essentiel que celles-ci aient accès à des congés suffisamment longs et à des conditions de travail favorables pour pouvoir exercer leurs professions de manière épanouie.

Enfin, le bien-être au travail est un enjeu stratégique et primordial pour retenir les professionnelles en soins et favoriser un sentiment d'appartenance, ce qui profite non seulement à elles-mêmes, mais aussi à leurs patients et à l'ensemble de l'équipe médicale.

En conclusion, la mobilisation des professionnelles en soins est essentielle pour faire face à un Gouvernement qui ne respecte pas les droits et libertés et le bien-être. En s'unissant et en faisant entendre vos voix, nous pouvons obtenir des changements concrets afin améliorer les conditions de travail. N'oubliez pas, vous êtes le syndicat, donc vous avez le pouvoir de faire changer les choses!



Martin Savard
Agent syndical site HDQ,
Membre du comité COM-MOB

Y'A DES LIMITES

fiq



Saviez-vous que...

... en lien avec votre transfert de poste

Lors des derniers affichages, nous avons réussi à faire valoir en audition que les droits des membres n'avaient pas été respectés en fonction de l'application de l'article 13.12 des dispositions locales de la convention collective, qui concerne les transferts de poste.

L'employeur a un maximum de 60 jours de votre nomination pour vous transférer sur le poste où vous avez été nommée. L'employeur comble les écarts monétaires de prime (*soins critiques, soins spécifiques, quart défavorable etc.*). Cependant, toutes autres dépenses qui n'auraient pas lieu d'être si votre transfert était fait à la bonne date et qui vous occasionnent des pertes financières (*frais de garde, stationnement, frais de déplacement etc.*) peuvent être réclamées par la voie d'un grief. Celles d'entre vous qui pensez avoir été lésées par un retard de transfert de poste, communiquez avec votre agente de site.

C'est le temps de faire valoir vos droits !

Manon Lizotte

Agente Syndicale site CHUL(i)



... la reprise d'examen de votre ordre professionnel

L'article 17.05, des dispositions locales de la convention collective, prévoit un congé pour la reprise d'examen.

Effectivement, la salariée se voit accorder un congé sans solde d'une durée suffisante pour préparer et se présenter à un (1) ou des examens relatifs à sa profession.

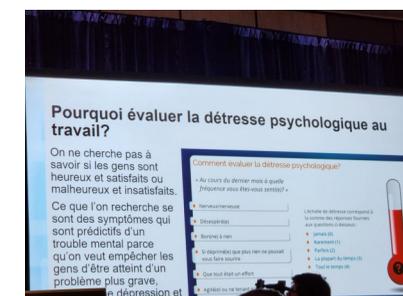
Il est donc dans vos droits de demander un congé sans solde pour reprise d'examen de votre ordre professionnel.



France Bourgault

Agente syndicale site CHUL

Réseau sur l'Organisation du Travail et Pratique Professionnelle (OTPP)



Les 23 et 24 janvier dernier, se tenait la 2^e édition du réseau sur l'organisation du travail et la pratique professionnelle (OTPP) de la FIQ. Les membres du Comité d'analyse professionnelle (CAP) ont pris part à ce réseau.

Sous le thème, *l'OTPP, un levier d'action syndical à notre portée : une occasion d'actions collectives et de mobilisation des membres*, ce lieu d'échanges et de discussions offre la possibilité de réfléchir et de s'entretenir sur les différents enjeux liés à l'organisation de notre travail et comment celle-ci peut devenir un levier pour réaliser des actions syndicales collectives.

Plusieurs conférenciers invités ont animé cette rencontre afin d'alimenter les discussions et amener des pistes de réflexion. Parmi les sujets traités, les ratios sécuritaires, la surcharge de travail et les comités de soins, étaient au centre des délibérations.

Rappelons que le comité de soins, prévu aux dispositions nationales de notre convention collective, est un outil permettant d'aborder les problématiques d'organisation du travail et des plaintes liées au fardeau de tâches. Les militantes ont reçu un guide pour faciliter la collecte et l'analyse de données des six critères définissant le fardeau de tâches.

Il est primordial de trouver des solutions aux problématiques d'organisation du travail car celles-ci ont un impact direct sur la santé physique et mentale de nos membres ainsi que sur la qualité des soins offerts à la population.



Sofia Silvestre

Vice-présidente site HSFA (i)

Membre du comité d'analyse professionnelle

Où trouver les informations du SICHU?

Être au courant des décisions, des réunions importantes, des activités et des nouvelles de votre syndicat est important pour demeurer à jour sur les enjeux qui concernent votre travail et vos droits en tant que professionnelle en soins. Voici les moyens à votre disposition pour être bien informée :

Babillards : Ils sont situés dans des endroits communs, tels que les entrées des employés, près des cafétérias, des vestiaires et des bureaux syndicaux. Les événements à venir, des rappels et le SICHU en bref y sont affichés.

Bureau : Les bureaux du SICHU sont l'endroit où les membres peuvent obtenir des informations et poser des questions. Il y en a un par site. Les membres peuvent rencontrer un représentant syndical pour discuter de leurs préoccupations et obtenir des conseils.

Téléphone : Le téléphone est l'outil de communication pratique pour joindre rapidement le SICHU. Nous répondons aux questions et s'il n'y a pas de réponse, on laisse toujours un message.

Tournées de département : Le représentant syndical effectue une tournée de département pour rencontrer les membres du syndicat, dans les salles de pauses. Cela permet aux membres de discuter de leurs préoccupations, de poser des questions et de recevoir des mises à jour en temps réel.

Page Facebook : La page Facebook du SICHU est un moyen facile de rester informé des activités et des nouvelles. Les mises à jour y sont publiées régulièrement et les membres peuvent poser des questions et discuter des problèmes en ligne.

Envoi d'e-mail : Les membres du SICHU, dont nous avons le courriel, sont informés des activités et des nouvelles via des e-mails. Cela permet de transmettre rapidement des informations importantes à un grand nombre de membres.

Tracts: Les tracts sont également une méthode pour transmettre des informations importantes aux membres du syndicat. Les représentants syndicaux distribuent des tracts sur les départements ou lors de réunions pour sensibiliser les membres à des questions spécifiques.

Journal SICHU en bref : Le journal SICHU en bref est un bulletin d'information qui est publié régulièrement par le SICHU. Il fournit des mises à jour sur les négociations collectives, les décisions prises par les membres en assemblée générale et les activités à venir. Il est envoyé par courrier sur les départements et via votre email.

Assemblée générale en présentielle et en Zoom : L'assemblée générale est un lieu de décisions qui rassemble les membres du SICHU pour discuter des problèmes, poser des questions et exercer son droit de vote. L'assemblée peut être tenue en personne ou en ligne via Zoom.

Ce sont tous des moyens de communication qui vous permettent de rester informés des nouvelles, des assemblées générales et des activités qui vous et nous concernent toutes, de manière simple et efficace. N'oubliez pas que vous pouvez également contacter directement votre représentant syndical si vous avez des questions ou des préoccupations.

Martin Savard
Agent syndical HDQ
Membre du comité COM-MOB



Osez le donner!

Le SICHU de Québec reprend cette année sa collecte annuelle de soutiens-gorge au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec.

Pour chaque soutien-gorge recueilli,
1\$ sera remis à la Fondation du cancer du sein.
Vous pouvez déposer vos soutiens-gorge qui ne servent plus dans les contenants situés dans les cinq sites du CHU de Québec avant le **26 mai 2023**.

Un petit geste qui peut faire une grande différence!

Les contenants sont situés:

CHUL, HDQ, HSFA : À la cafétéria

HEJ : À l'entrée principale, près du bureau de la liste de rappel.

HSS Au 1^{er} étage, près de l'ascenseur donnant accès au CMS .

Votre comité Condition Féminine



la Vie en Rose